

Date de révision 25/08/2023
Révision : 1.0
Remplace la version de



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

JetSpray Finish

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié., Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit JetSpray Finish
Numéro du produit KI_DP_726
Autres moyens d'identification Aucun(e)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Colle. SU22 Utilisations professionnelles
Utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur 155 Rue Anatole France
92300 Levallois Perret
France
www.knaufinsulation.com
sds@knaufinsulation.com
Région France
Contact national + 33 1 41 27 90 60

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence + 33 1 41 27 90 60
(Lundi - Vendredi, 08:00 hrs - 17:00 hrs)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non classé
Dangers pour la santé Non classé
Dangers pour l'environnement Non classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger	Aucun(e)
Mention d'avertissement	Aucun(e)
Pictogrammes de danger	Aucun(e)

2.3. Autres dangers

Risques spécifiques	Non applicable.
Persistant, bioaccumulable et toxique	Le mélange ne contient pas de substance ayant des effets perturbateurs endocriniens (< 0,1 %).

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Solution aqueuse de silicate de sodium

< 40%

Numéro CAS 1344-09-8

Composants contribuant aux dangers **Aucun(e)**

Texte complet des phrases R: voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
Ingestion	Rincer la bouche et boire ensuite abondamment Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale
Contact avec la peau	Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit. Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin
Contact avec les yeux	Oter les verres de contact. Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale Effet d'irritation des yeux.
Troubles gastro - intestinaux

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Information générale Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Information générale Peut être dégagé en cas d'incendie :
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

5.3. Conseils aux pompiers

Information générale Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant
Porter un vêtement de protection totale.
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
Ne pas envoyer dans le sous-sol ni dans les terrains
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avvertir les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, Terre de diatomée, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Pour plus d'informations sur la protection individuelle, voir section 8. Pour plus d'informations sur l'élimination des déchets, voir section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Tenir les emballages hermétiquement fermés
Ouvrir et manipuler les réservoirs avec précaution.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Ne pas utiliser de fûts en métal léger
Matériau ne convenant pas pour les emballages : l'aluminium
Prévoir des sols résistant au lessivage
Stocker à un endroit frais.

Indications concernant le stockage commun : Ne pas stocker avec des produits oxydants ou acides.
Ne pas conserver avec des métaux
Autres indications sur les conditions de stockage : Stocker au frais et au sec dans des fûts métalliques bien fermés
Protéger contre le gel.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Colle. SU22 Utilisations professionnelles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Contrôles techniques appropriés Pas de mesures particulières.

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection hermétiques (EN 166).

Protection des mains Gants résistant aux liquides alcalins
Butylcaoutchouc (DIN EN 374)
Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,50$ mm



Temps de pénétration du matériau des gants	Valeur pour la perméabilité: taux 6; > 480 min Les temps de pénétration déterminés conformément à la norme EN 16523-1:2015 ne sont pas réalisés dans les conditions de la pratique. C'est pourquoi, une durée maximale de port des gants correspondant à 50 % du temps de pénétration est recommandée. Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
Protection du corps	Vêtement de protection résistant aux liquides alcalins
Mesures d'hygiène	Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques. Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés. Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau
Protection des voies respiratoires	Non nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence	Pâteux
Couleur	Divers, selon l'encrage
Odeur	Non pertinent
Seuil olfactif	Aucune donnée disponible
pH	~11,5 (EN 1245)
Point de fusion	Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	Non applicable
Vitesse d'évaporation	Non pertinent
Inflammabilité (solide, gaz)	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non pertinent
Pression de vapeur	Non pertinent
Densité de vapeur	Non pertinent
Densité relative	(à 20°C): 1,18 g/cm ³ (EN 542)
Solubilité	Entièrement miscible dans l'eau
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité	(dynamique à 20 °C) : 24 mPas
Propriétés explosives	Non pertinent
Propriétés comburantes	Non pertinent

9.2. Autres informations

Les valeurs indiquées ne correspondent pas à la spécification du produit.
Veuillez voir la fiche technique pour les données de spécification.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réagit avec les acides.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions au contact des métaux par formation d'hydrogène

Réactions aux agents d'oxydation

En cas d'action sur des acides, dégagement de chaleur

10.4. Conditions à éviter

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5. Matières incompatibles

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun en conditions normales d'utilisation.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë :	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
de la peau :	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
des yeux :	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Sensibilisation :	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagenicité sur les cellules germinales	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger par aspiration	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien Aucun des composants n'est compris

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité générale

Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas biodégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non pertinent

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

12.7. Autres effets néfastes

À cause d'actions mécaniques du produit (ex: agglutinations), il peut se produire des dommages

Autres indications écologiques : Catégorie de pollution des eaux 1 (Classification propre) : peu polluant

La déclaration est déduite des caractéristiques des composants individuels.

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères.
Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

[08 00 00] Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation (FFDU) de produits de revêtement (Peintures, Vernis et Émaux Vitrififiés), mastics et encres d'impression

[08 04 00] déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité)

[08 04 09] déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

Emballages non nettoyés :

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de même manière que le produit.

15 00 00: Emballages et déchets d'emballages, absorbants, chiffons d'essuyage, matériaux filtrants et vêtements de protection non spécifiés ailleurs

15 01 00: Emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément)

15 01 10: Emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Information générale

Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin Aucun(e)

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) n° 1005/2009 du Parlement européen et du Conseil du 16 septembre 2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone: Non applicable.

Règlement (CE) n° 850/2004 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 concernant les polluants organiques persistants et modifiant la directive 79/117/CEE: Non applicable.

Règlement (CE) n° 689/2008 du Parlement européen et du Conseil du 17 juin 2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux: Pas d'autres informations importantes disponibles.

Règlement (CE) n° 648/2004 du Parlement européen et du Conseil du 31 mars 2004 relatif aux détergents: Non applicable.

Annexe XVII REACH: Non applicable.

Classe de pollution des eaux : Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Information générale Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Règlement (CE) n° 1907/2006 - l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006

L'accès au droit de l'Union européenne: <http://eur-lex.europa.eu/de/index.htm>

ETOX: Information System Ecotoxicology and Environmental Quality Targets : <http://webetox.uba.de/webETOX/index.do>

GESTIS-database on hazardous substances: <http://www.dguv.de/ifa/de/gestis/stoffdb/index.jsp>

GESTIS International Limit Values: http://bgia-online.hvbg.de/LIMITVALUE/WebForm_gw.aspx

ECHA Information on Registered Substances

Commentaires sur la révision Première version

Révision : 25/08/2023

Remplace la version de
Numéro de FDS

-
KI_DP_726

Cette fiche technique de sécurité / fiche technique du produit ne constitue pas une évaluation du lieu de travail. Les informations contenues dans le présent document représentent l'état de nos connaissances concernant ce produit à la date de publication de ce document. Nous attirons l'attention des utilisateurs sur les risques courus en cas d'utilisation de ce produit à des fins autres que celles pour lesquelles il a été conçu.